

**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE  
DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT DE L'ÉCOLE DU SOUS-BOIS  
tenue le 2021-05-10 à 19 h 00 à l'école du Sous-Bois**

Présences :

Amélie Gagnon	Chantal Drouin, technicienne sdg
Valérie Madgin, parent	Marie-Christine Asselin, enseignante
Édith Bernatchez, parent	Karen Lebel, enseignante
Julie Genest, soutien	Sandra Guimont, enseignante
Anderson Ouamba Diassivy, parent	Nathalie Wiseman, enseignante
Jessie Roberge, stagiaire TES	

Absences :  
Julie Gosselin, parent  
Andrée-Sophie Levasseur, parent

Participaient également :  
Annie Guilbault, directrice;

1. **VÉRIFICATION DU QUORUM**

La présidente, Mme Gagnon constate que le quorum requis par la loi est atteint. Elle souhaite la bienvenue à tous les membres.

2. **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Proposition no CE-20/21-371– Adoption de l'ordre du jour du 2021-05-10

1. Vérification du quorum et mot de bienvenue
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal de la séance du 2021-03-22
4. Suivis au procès-verbal du 2021-03-22
5. Parole au public
6. Capsules du CÉ (2-5-7)

Décisions

7. Approbation de l'entrée progressive au préscolaire en août (articles 87)
8. Approbation des modifications à l'horaire lors des activités d'accueil des futurs élèves du préscolaire
9. Approbation de la grille des matières 21-22
10. Approbation des services complémentaires (article 88)
11. Approbation des journées pédagogiques SDG 21-22
12. Approbation des règles de vie 21-22

Consultation

13. Organisation scolaire 21-22

Informations

14. Membres de la communauté
15. Communications
  - a) du président
  - b) de la direction
  - c) du représentant au comité de parents
  - d) de la représentante du service de garde
  - e) du représentant des autres personnels
16. Questions et commentaires des membres
17. Autres sujets
18. Prochaine rencontre
19. Levée de l'assemblée

Mme Karen Lebel propose d'adopter l'ordre du jour.

**Adopté à l'unanimité.**

3. **ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 2021-03-22**

Proposition no CE/20/21-372 - Adoption du procès-verbal du 2021-03-22

Corrections à apporter :

Au point 8 : Structure de phrase (la Covid)

Au point 13 : hockey (mal séparé)

Au point 2 : 3. Adoption au lieu d'Approbation

Au point 14 : mandat au lieu de mandant

Au point 7 : on devrait lire : **Adoption** des critères de sélection de la direction d'école.

Mme Julie Genest propose d'adopter le procès-verbal du 22 mars 2021 avec les corrections apportées.

**Adopté à l'unanimité**

4. **SUIVIS DU PROCÈS-VERBAL DU 2021-03-22**

Madame Annie mentionne avoir envoyé à nouveau le lien pour écouter les capsules, car deux capsules ont été ajoutées.

Elle mentionne que le projet de récupération des canettes est toujours en cours.

La direction confirme qu'aucune autre commande pour se procurer des vêtements des Coyotes n'aura lieu d'ici la fin de l'année. De plus, elle informe les membres qu'en raison du nombre peu élevé de semaines qui reste d'ici la fin de l'année les tournois de dames et d'échecs sont annulés pour l'année 2020-2021. Finalement, un comité « cour d'école » sera formé afin de relancer le projet cour d'école. Les élèves seront également consultés, sur ce qu'ils désireraient.

5. **PAROLE AU PUBLIC**

Aucun public n'est présent et aucune question n'a été acheminée aux membres.

6. **CAPSULES DU CÉ (2-5-7)**

La présidente résume aux membres le contenu des capsules obligatoires à visionner. Aucune question n'est posée en lien avec le visionnement des capsules.

DÉCISIONS

7. **APPROBATION DE L'ENTRÉE PROGRESSIVE AU PRÉSCOLAIRE EN AOÛT (ARTICLE 87)**

Proposition no CE-20/21-373– Approbation de l'entrée progressive au préscolaire en août (article 87)



La direction présente le plan de l'entrée progressive des élèves du préscolaire pour la rentrée 2021. Elle rappelle aux membres que 5 jours d'entrée progressive sont prévus pour les nouveaux élèves du préscolaire 21-22. Les quatre premières journées, les élèves viendront à l'école de 8h30 à 10h30. L'autre journée est utilisée pour la rencontre des nouveaux élèves du préscolaire 22-23.

M. Anderson propose l'approbation de l'entrée progressive au préscolaire en août 2021.

**Approuvé à l'unanimité**

8. **APPROBATION DE LA MODIFICATION À L'HORAIRE POUR LES ACTIVITÉS D'ACCUEIL DES FUTURS ÉLÈVES DU PRÉSCOLAIRE**

Proposition no CE-20/21-374 – Approbation de la modification à l'horaire pour les activités d'accueil des futurs élèves du préscolaire

L'accueil des nouveaux élèves de préscolaire devrait avoir lieu le 3 juin. Par conséquent, les élèves qui sont actuellement au préscolaire auront congé en matinée ou toute la journée. Le service de garde sera offert gratuitement aux élèves inscrits.

Mme Sandra Guimont propose l'approbation de la modification à l'horaire pour les activités d'accueil des futurs élèves du préscolaire.

**Approuvé à l'unanimité**

9. **APPROBATION DE LA GRILLE DES MATIÈRES 2021-2022**

Proposition no CE-20/21-375 – Approbation de la grille des matières 2021-2022

La direction présente à nouveau la grille des matières pour l'année scolaire 2021-2022, car il y a un changement au préscolaire. Considérant les balises du Ministère, l'anglais n'est plus possible comme matière ajoutée. Suite à des discussions avec les enseignantes du préscolaire une période de 30 minutes en éducation physique remplacera l'anglais.

Mme Karen Lebel propose l'approbation de la grille des matières 2021-2022 tel que présentée.

**Approuvé à l'unanimité**

10. **APPROBATION DES SERVICES COMPLÉMENTAIRES (article 88)**

Proposition no CE-20/21-376 – Approbation des services complémentaires (article 88)

Mme Annie confirme la hausse du pourcentage en orthophonie à 40% et en orthopédagogie à 100%. Ces hausses seront assumées avec les mesures octroyées au budget. Le maintien du 50% en psychologie est aussi confirmé.

Mme Karen Lebel propose l'approbation des services complémentaires (article 88) tels que présentés.

**9 personnes sont en accord et 1 personne en abstention.**

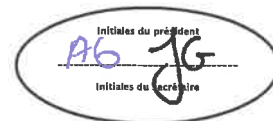
11. **APPROBATION DES JOURNÉES PÉDAGOGIQUES DU SDG 2021-2022**

Proposition no CE-20/21-377 – Approbation des journées pédagogiques du SDG 2021-2022

Mme Wiseman ajoute qu'elle trouve dommage qu'il n'y ait pas plus de sorties au service de garde, car cela permettrait à certains élèves de faire de belles découvertes. Mme Drouin mentionne que le CSSDPS limite un budget à ne pas dépasser par enfant. Il se peut que certaines activités en 2021-2022 soient modifiées en raison de la Covid.

M. Anderson propose l'approbation des journées pédagogiques du SDG 2021-2022 telles que présentées.

**9 personnes sont en accord et 1 personne en abstention.**



12. **APPROBATION DES RÈGLES DE VIE 2021-2022**

Proposition no CE-20/21-378– Approbation des règles de vie 2021-2022

Mme Annie présente le document des règles de vie 2021-2022. Elle précise que la matrice des valeurs (SCP) pourrait être modifiée suite à l'assemblée générale, car le comité présentera des modifications.

Mme Marie-Christine Asselin propose l'approbation des règles de vie 2021-2022 telles que présentées.

**Approuvé à l'unanimité**

**CONSULTATION**

13. **ORGANISATION SCOLAIRE 2021-2022**

Mme Annie présente l'organisation scolaire 2021-2022 et précise que c'est sous réserve à des changements.

4 classes de préscolaire

3 classes de 1<sup>re</sup> année

3 classes de 2<sup>e</sup> année

2 classes de 3<sup>e</sup> année

1 classe de 3<sup>e</sup>/4<sup>e</sup> année

2 classes de 4<sup>e</sup> année

2 classes de 5<sup>e</sup> année

1 classe de 5<sup>e</sup>/6<sup>e</sup> année

2 classes de 6<sup>e</sup> année

**INFORMATIONS**

14. **MEMBRES DE LA COMMUNAUTÉ**

Aucun membre de la communauté n'est présent.

15. **COMMUNICATIONS**

a) De la présidente :

Aucune.

b) De la direction

La direction félicite les enseignants pour l'enseignement à distance. Elle souligne aussi l'implication des éducateurs en service de garde et la présence des TES en service de garde d'urgence. Un remerciement est adressé à la secrétaire pour l'efficacité dans le déploiement des outils technologiques.

La direction mentionne que le comité du projet éducatif analysera les moyens mis en place pour atteindre les objectifs fixés. Les ajustements en cas de pandémie seront considérés (pratiques gagnantes).

c) Du représentant au comité de parents

La représentante étant absente, aucune information n'est apportée.

d) De la représentante du service de garde

Des félicitations à madame Annie et madame Émilie sont adressées. Leur implication et l'accompagnement ont été jugés essentiels lors de la fermeture en avril.



e) Du représentant des autres personnels

Mme Julie Genest mentionne qu'un questionnaire sera soumis aux élèves de 4<sup>e</sup>-5<sup>e</sup>-6<sup>e</sup> année sur leur sentiment de sécurité à l'école. Le sondage sera aussi envoyé aux enseignantes. Les résultats seront ensuite analysés afin d'ajuster les moyens mis en place dans le cadre du projet éducatif.

16. **QUESTIONS ET COMMENTAIRES DES MEMBRES**

On demande de retirer de l'ordre du jour le point de la commissaire, car il n'y en a plus. Les points apportés par les enseignants doivent être communiqués à la direction avant la confection de l'ordre du jour, ou peuvent être ajoutés au point : autres sujets.

17. **AUTRES SUJETS**

Aucun.

18. **PROCHAINE RENCONTRE**

La prochaine et dernière rencontre de l'année scolaire aura lieu le 7 juin 2021 à 19h00 et sera peut-être faite en présentiel.

19. **LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par Nathalie Wiseman que la séance soit levée à 20h00.

Julie Genest  
Secrétaire




Amélie Gagnon  
Présidente

